

**HALL A**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**N°A106 AU 1er étage**

ENTREE	6.80 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	29.86 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.63 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11.23 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	11.96 m <sup>2</sup>
WC	2.08 m <sup>2</sup>
SDB	5.18 m <sup>2</sup>
SDE	2.53 m <sup>2</sup>
DGT.	2.96 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE 84.23 m<sup>2</sup>**

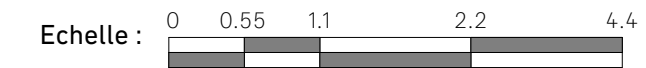
BALCON	3.00 m <sup>2</sup>
TERRASSE	9.36 m <sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 96.59 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

AP	Allège pleine		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		R Réfrigérateur
GC	Garde-corps		LL Lave-linge
	Soffite / faux-plafonds		LV Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		CUI Cuisson
PL	Placard		TRI Tri sélectif
			Retombée de poutre
	Fenetre		Porte-fenetre
	Oscillo-battant		Fixe

**INDICE 0 NOVEMBRE 2022**



Conformément à la réglementation, ce plan est :

<b>PMR</b>	<b>EVOLUTIF</b>
------------	-----------------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

